

STADE ET SANTÉ

Santé : 0 Lobby alcoolier : 1

Les godillots, comme les appelait en son temps le Président de Gaulle, seraient-ils maintenant à la botte de puissances comme le lobby alcoolier ?

Les députés de La REM, ont, de leur propre initiative, proposé d'ouvrir les stades à la vente d'alcool. Mais est-ce bien de leur propre initiative quand on connaît le poids du lobby alcoolier à l'Assemblée Nationale, son influence et ses actions en sous-mains ?

Cette proposition s'habille malhonnêtement d'un pseudo souci d'égalité, car seuls les VIP ont droit actuellement à consommer de l'alcool dans les tribunes.

Aussi, au nom de l'égalité, Addictions Alcool Vie Libre demande à la représentation nationale de traiter les VIP comme tous les autres supporters, à savoir :

Pas une seule goutte d'alcool dans la tribune VIP, comme pour les autres spectateurs.

La jeunesse est très présente dans les stades. Comme les autres participants, cette jeunesse n'a pas besoin d'être saoulée, mais soutenue dans le bien-être de sa santé. Un stade n'est pas identique à la buvette de l'Assemblée Nationale où il est loisible à chacun de se « reposer » après quelques agapes...

Certes, les Jeux Olympiques, dominés par l'argent, ouvrent grand les facilités pour les grands annonceurs, sans se soucier de la santé de la population (la ville de Paris a autorisé les annonceurs à ne pas respecter ses propres règles concernant la publicité lors des Jeux Olympiques). Une sorte de Casino géant du sport... On pose l'argent sur la table et « Faites vos Jeux, rien ne va plus ! ».

Il serait intéressant de savoir, s'il en existe, de quels éventuels remerciements ont bénéficié ceux qui font de telles propositions contraires à la santé de leurs concitoyens...

Plutôt que de la démanteler encore plus, supprimer tout alcool dans les stades renforcerait la loi Evin. Et favoriserait l'équité entre citoyens et « élites de tribunes VIP » comme l'exigerait une conception égalitaire en démocratie.

49 000 morts annuellement sont causées par l'alcool en France.

Alors, chiche ! Mesdames et Messieurs les députés, le droit à la santé n'est pas un luxe, renforcez la loi Evin !

Pour tout contact :

Marcel Ratzel, Président National : 06 81 54 41 61

Alain Callès, Membre du Conseil d'Administration, responsable de la Communication :
06 08 64 19 21